

Quant aux comptes pour les années 1854 et 1855, ils étaient en souffrance. Tel est le piteux résultat auquel avait abouti la nomination d'un agent chargé de la tenue des comptes. La collection des deniers dûs à la Fabrique n'était pas poussée plus activement qu'autrefois, et par une conséquence inévitable, les redditions des comptes étaient indéfiniment ajournées. L'utilité de ce troisième rouage avait certainement cessé, d'autant plus qu'il n'avait jamais été indispensable. L'évêque exprima aussi son regret que plusieurs des ordonnances faites dans les visites précédentes étaient restées lettre morte, et il renouvela toutes celles dont l'exécution était encore possible. Il renouvela également plusieurs anciennes ordonnances au sujet de la tenue des comptes, et recommanda, en particulier, de suivre la méthode indiquée et prescrite par le Rituel de Québec, afin d'éviter la répétition des irrégularités qu'il avait remarquées.

L'année suivante, M. Morin reprenait son bâton de pèlerin et quittait la cure du Cap-Santé pour aller diriger celle du Cap-St-Ignace. En 1859, il était nommé curé de St-Pierre, Rivière du Sud; en 1864, de St-Alphonse, Saguenay; en 1867, de Notre-Dame du Mont-Carmel, et en novembre de la même année, de St-Jean, île d'Orléans, qu'il a quitté en 1875 pour prendre une retraite bien méritée.

Cet ancien curé du Cap-Santé est décédé à St-Sauveur de Québec, le 31 janvier 1882. Très charitable, et ne sachant pas compter, comme nous l'avons dit, il est naturellement mort pauvre, bien qu'il ait presque toujours occupé des postes où il lui aurait été facile de thésauriser. Ceux qui l'ont bien connu savent qu'il n'avait ni les goûts ni les aptitudes qui font les capitalistes. Il était heureux et n'ambitionnait rien de plus si, à la fin de chaque année, il constatait que son budget était à peu près équilibré. Sur ce point, il serait resté incorrigible, eût-il vécu jusqu'à cent ans. La preuve, c'est que quelques jours avant sa mort, alors qu'il ne disposait que du strict nécessaire, on le voyait encore donner une aumône relativement considérable en faveur d'une bonne œuvre.

Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde!

D. G.